

Conservatoire, Mode D Emploi

Conservatoire
Municipal d'Ermont

Préserver le patrimoine, cultiver la modernité

La Municipalité d'Ermont a fait le choix, à l'image de la commune et de sa diversité, d'un établissement ouvert à tous les publics, sans restriction d'âge, ni pré requis, ouvert sur la ville, et avec pour seul objectif l'enrichissement culturel, artistique, et personnel par le partage et la rencontre.

Les trois départements du Conservatoire (musique, théâtre, et danse) vous accueillent au cœur d'un projet riche et diversifié. Du parcours découverte aux deux cycles d'apprentissage, en passant par les parcours personnalisés, tout est mis en œuvre pour favoriser la progression personnelle, l'autonomie, et l'épanouissement artistique de chacun.

Bienvenue à tous !

NOUS SOMMES MEMBRE DU RÉSEAU NATIONAL MUSIQUE & HANDICAP



Placé sous le patronage du Ministère de la Culture et de la Communication



NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS

La Charte du Réseau Musique et Handicap

Dans le cadre du respect et du développement du volet culturel du projet de vie des personnes handicapées,

Le signataire s'engage à **favoriser** l'inscription et la pratique de la musique pour les personnes handicapées là où cette activité existe pour tout citoyen.

Le signataire de la présente Charte s'engage à **promouvoir** toutes les dynamiques qui contribueront à favoriser cet accès dans les meilleures conditions.

Le signataire s'engage à **travailler en réseau** avec l'ensemble des acteurs concernés – notamment avec les professionnels des secteurs de la culture, du sanitaire et social, de la santé, et de l'Éducation Nationale – afin d'enrichir sa pratique, de développer ou d'ajuster ses pédagogies, de prendre en compte les besoins exprimés ou constatés.

Le signataire s'engage à **contribuer à la préparation** des futurs éducateurs et enseignants à l'adaptation de leur pédagogie à toute personne handicapée.

Le signataire s'engage à **étendre le réseau Musique et Handicap** via la diffusion de la Charte dans l'objectif de développer l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales.



Le Parcours DE- COUVERTE

4/7 ans

Musique/Theatre/Danse

Le parcours découverte

4/5 ans

LE JARDIN DES ARTS

Durée : 2 ans

Le *jardin des arts* est une formule riche et originale pour accompagner les jeunes enfants dans **l'éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique**.

Par **l'expérimentation ludique** d'éléments gestuels, musicaux ou textuels simples et l'écoute active de tous les ressentis, **le Jardin des Arts** est un lieu où **curiosité, expression et imaginaire** sont au cœur des préoccupations.

Jardin des arts 4 ans et 5 ans

- 1h00 hebdomadaire de formation collective multiforme auprès d'enseignants spécialisés

1

Le parcours découverte

6/7 ans

LA DECOUVERTE

Quoi de mieux pour découvrir que de **s'initier en expérimentant, en rencontrant, en croisant les expériences ?**

Le parcours découverte propose tout cela, et bien plus encore !

Un parcours indispensable pour **découvrir et se découvrir.**

Découverte de la musique (durée 1 an)

- › 1h hebdomadaire d'atelier musical
- › 45' hebdomadaire de découverte des instruments

Découverte du théâtre (durée 2 ans)

- › 1h hebdomadaire de découverte du théâtre

Découverte de la danse (durée 1 ans)

- › 1h hebdomadaire d'atelier musical
- › 1h hebdomadaire de découverte de la danse

COM
BI *

Tarif préférentiel pour combiner deux découvertes !

LE DEPARTEMENT MUSIQUE

COM
BI *

Parce que la
danse et le
théâtre ça fait
du bien à la
musique !

MUL-
TI *

Parce que deux
instruments
c'est encore
mieux !

Les cycles musicaux

A partir de 7/8 ans

1er CYCLE

Durée de 3 ans à 6 ans

MUL
TI *

COM
BI *

----> Page 6

Première et deuxième année → **1.1 et 1.2**

Chaque élève bénéficie de :

- › 1h30 hebdomadaire
Formation musicale + atelier percussions
- › 1h hebdomadaire de cours instrumental en petit collectif

ou

45 minutes de découverte des instruments (la première année du cycle)

Troisième et quatrième année → **1.3 et 1.4**

Chaque élève bénéficie de :

- › 1h hebdomadaire de formation musicale
- › 1h hebdomadaire de cours instrumental en petit collectif
- › 1h minimum de pratique collective (cumulable, selon les places disponibles)

Pratiques collectives

Orchestre

Batucada *Tumbao* : ensemble de percussions brésiliennes, chant

Harmonie Junior : ensemble d'instruments à vent, clavier, percussions

Chœur d'enfants (à partir de 2011)

Petits ensembles de classes

Les élèves s'auto évaluent pendant leur cycle d'apprentissage en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés avec leurs enseignants.

Un bilan terminal valide ce parcours pour entrer dans le cycle suivant.

Les cycles musicaux

Après validation du premier cycle

2^e CYCLE

Durée de 3 ans à 6 ans



----> Page 6

Première à quatrième année → 2.1 / 2.2 / 2.3 / 2.4

Chaque élève bénéficie de :

- 1h hebdomadaire de formation musicale par modules
Modules : n°1 Ear training/Théorie, n°2 Ear training/Analyse , n°3 Improvisation
- 40 minutes de cours hebdomadaires d'instrument(s) (individuels) ou 1h à deux
- 45 minutes à 1h30 hebdomadaire de pratique collective (cumulable, selon les places disponibles)

Pratiques collectives

Atelier Jazz : formation jazz, tous instruments

Atelier Musiques Actuelles : tous instruments (en partenariat avec le Service Municipal Jeunesse)

Batucada *Tumbao* : ensemble de percussions brésiliennes, chant

Ensemble Vocal Féminin : groupe vocal féminin

Harmonie Junior : ensemble d'instruments à vent, clavier, percussions

Musique de chambre : petits ensembles

Les élèves s'auto évaluent pendant ce cycle en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés avec leurs enseignants et les compétences définies dans le projet pédagogique.

Une évaluation terminale sous forme d'audition valide ce parcours.

Les parcours personnalisés

Le parcours personnalisé est un ensemble de formules souples et transversales. Il permet à tous les élèves d'enrichir leur parcours par des options (multi, combi, stages) et répond aux attentes des adultes qui débutent ou qui souhaitent se perfectionner dans un ou plusieurs champs artistique.

MUL
TI *

+ 1 heure de cours collectif
ou + 30 minutes individuel
ou + 40 minutes de cours individuel

Stages multidisciplinaires

(accessibles dans et hors cursus)
2 Jours (10 heures)
ou 1 Jour (5 heures)

COM
BI *

+ 1h30 de théâtre
ou + 1h30 de danse
ou + 2h de théâtre

Pratique collective

(hors cursus)
1 cours hebdomadaire de pratique
Collective au choix

6

A partir de 16 ans ou après validation du second cycle

Débutant

durée 2 ans

1h de formation musicale

+ 30' de cours de pratique instrumentale individuelle

Intermédiaire

durée 2 ans

1h de formation musicale

+ 30' de cours de pratique instrumentale individuelle

Avancé

40' de cours de pratique instrumentale individuelle

+ pratiques collectives illimitées

+ 10 heures de stages multidisciplinaires

Intensif

(accessible après validation du deuxième cycle)

50' de cours de pratique instrumentale individuelle

+ pratiques collectives illimitées

+ 20 heures de stages multidisciplinaires

LE DEPARTEMENT THEATRE

COM
BI *

Parce que la
musique et la
danse ça fait du
bien au
théâtre !

Les cycles d'art dramatique

A partir de 7 ans

EVEIL

COM
BI *

----> Page 12

Première et deuxième année → 1.1 et 1.2

8

Chaque élève bénéficie de :

- › 1h hebdomadaire de cours et d'atelier

Point de départ de l'art de l'expression théâtral, l'atelier d'éveil sollicite l'expression personnelle de l'enfant, individuelle et collective.

Les cycles d'art dramatique

A partir de 11 ans

INITIATION

COM
BI *

----> Page 12

Première et deuxième année → 2.1 et 2.2

Chaque élève bénéficie de :

- › 1h30 hebdomadaire de cours et d'atelier

L'initiation au théâtre engage par le jeu dramatique et le recours aux outils du jeu, à une découverte de l'art théâtral et de sa place dans la société. Une pratique active qui sollicite le corps, la voix, le rapport au texte, et convoque l'imaginaire.

Les cycles d'art dramatique

A partir de 16 ans

1er CYCLE

Durée de 2 ans

COM
BI *

---> Page 12

Première et deuxième année → 1.1 et 1.2

Chaque élève bénéficie de :

- › 2h hebdomadaires de cours et d'atelier

10

Le premier cycle est un temps de confrontation aux exigences du travail en groupe et de travail du « corps » théâtral (voix, corps dans l'espace).

Par l'approche du "jeu avec", du regard, de l'écoute, de l'adresse à l'autre, il met en jeu la prise de parole individuelle et collective (travail de chœur).

Les élèves s'auto évaluent pendant leur cycle d'apprentissage en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés avec leurs enseignants.

Un bilan terminal valide ce parcours pour entrer dans le cycle suivant.

Les cycles d'art dramatique

Après validation du premier cycle

2^e CYCLE

Durée de 2 ans

COM
BI *

---> Page 12

Première et deuxième année → 2.1 et 2.2

Chaque élève bénéficie de :

- › 2h hebdomadaires de cours et d'atelier
- › 30 h de stages d'exploration des modes et techniques d'expression théâtrale ainsi que d'autres disciplines artistiques (Clown, marionnette, conte, commedia dell'arte, danse, musique, chant, cinéma, écriture...)

Dans la continuité du premier cycle, l'accent est mis sur l'exploration des répertoires, des modes et techniques d'expression théâtrale. L'ouverture à d'autres pratiques artistiques devient un enjeu fort.

Les élèves s'auto évaluent pendant ce cycle en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés avec leurs enseignants et les compétences définies dans le projet pédagogique.

Une évaluation terminale sous forme d'audition valide ce parcours.

Les parcours personnalisés

Le parcours personnalisé est un ensemble de formules souples et transversales. Il permet à tous les élèves d'enrichir leur parcours par des options (multi, combi, stages) et répond aux attentes des adultes qui débutent ou qui souhaitent se perfectionner dans un ou plusieurs champs artistique.

COM
BI * + 1h30 de formation musicale
ou + 1h30 de pratique collective
ou +1h30 à 2h de danse

Stages multidisciplinaires
(accessibles dans et hors cursus)
2 Jours (10 heures)
ou 1 Jours (5 heures)

12

Ateliers

Adultes avancés

Accessible après validation du second cycle
2h de cours hebdomadaires en collectif pour appréhender les différentes dimensions de la construction d'une œuvre théâtrale et donner les clés d'une pratique amateur aboutie.

LE DEPARTEMENT DANSE

COM
BI *

Parce que la
musique et le
théâtre ça fait
du bien à la
Danse !

MUL-
TI *

Parce que
classique + con-
temporain c'est
encore mieux !

Les cycles chorégraphiques

A partir de 8 ans

1er CYCLE

Durée de 3 à 6 ans

MUL
TI *

COM
BI *

PHASE 1 → C1 phase 1

Chaque élève bénéficie dans le cadre d'une pratique transversale de :

- › 1h30 hebdomadaire de cours de danse Classique et Contemporaine (2x45 minutes)

PHASE 2 → C1 phase 2

Chaque élève bénéficie de :

- › 1h30 hebdomadaire de cours dans une discipline (danse classique ou contemporaine)
- › Option *Multi* possible pour bénéficier d'un cours supplémentaire dans l'autre discipline

PHASE 3 → C1 phase 3

Chaque élève bénéficie de :

- › 1h30 hebdomadaire de cours dans une discipline (danse classique ou contemporaine)
- › 1h30 hebdomadaire d'atelier dans la même discipline
- › Option *Multi* possible pour bénéficier d'un atelier supplémentaire dans l'autre discipline

Les cycles chorégraphiques

Après validation du premier cycle

2^e CYCLE

Durée de 3 à 6 ans

MUL
TI *

COM
BI *

PHASE 1

→ C2 phase 1

Chaque élève bénéficie de :

- › 1h30 hebdomadaire de cours dans une discipline (danse classique ou contemporaine)
- › 1h30 hebdomadaire d'atelier dans la même discipline
- › Option *Multi* possible pour bénéficier d'un atelier supplémentaire dans l'autre discipline

PHASE 2

→ C2 phase 2

Chaque élève bénéficie de :

- › 2h hebdomadaires de cours dans une discipline (danse classique ou contemporaine)
- › 2h hebdomadaires d'atelier dans la même discipline
- › Option *Multi* possible pour bénéficier d'un atelier supplémentaire dans l'autre discipline

Les parcours personnalisés

Le parcours personnalisé est un ensemble de formules souples et transversales. Il permet à tous les élèves d'enrichir leur parcours par des options (multi, combi, stages) et répond aux attentes des adultes qui débutent ou qui souhaitent se perfectionner dans un ou plusieurs champs artistique.

MUL
TI *

+ 1h30 de cours dans la seconde discipline
ou + 2h de cours dans la seconde discipline

COM
BI *

+ 1h30 de théâtre
ou + 1h30 de musique (pratique collective)
ou + 2h de théâtre

Stages multidisciplinaires

(accessibles dans et hors cursus)

2 Jours (10 heures)

ou 1 Jour (5 heures)

15

A partir de 16 ans ou après validation du second cycle

Débutant / Intermédiaire

1h30 hebdomadaire en cours collectifs dans une discipline au choix
ou

2 x 1h30 hebdomadaire en cours collectifs dans les deux disciplines

Intensif

4h30 de cours collectifs hebdomadaires
(2h atelier + 2h30 cours) + 10 heures de stage multidisciplinaire
ou

6h30 de cours collectifs hebdomadaires
(2x2h ateliers class./Cont. + 2h30 cours)

Accompagnement de projets d'associations de pratique amateur

Dans le cadre de son action de soutien aux pratiques artistiques amateurs, le Conservatoire Municipal d'Ermont se propose d'accompagner les projets de réalisations artistiques menés par des associations dans les domaines de la musique, du théâtre ou de la danse.

A ce titre, et après validation du projet par l'administration de l'établissement, les associations concernées pourront bénéficier d'un accompagnement pédagogique personnalisé.

Cette aide pourra revêtir diverses formes en fonction du projet initial (aide à la mise en scène, travail chorégraphique, définition d'une identité musicale...).

Pour tout renseignement concernant ce dispositif, vous êtes invités à contacter l'administration du Conservatoire.



Mairie d'Ermont, 100 rue Louis Savoie 95 120 ERMONT 01 30 72 38 38

CONSERVATOIRE MUNICIPAL JACQUES JUTEAU

Musique / Théâtre / Danse

44 rue de Stalingrad

95 120 ERMONT

conservatoire@ville-ermont.fr / 01 34 15 51 14

Pour toute information concernant nos activités, vous pouvez consulter les pages Culture du site internet de la ville d'Ermont ou vous abonner à la lettre d'information culturelle de la ville

www.ville-ermont.fr